

mais toutes les parties en cause comprennent la nécessité d'assurer le succès de cette ronde.

À la réunion du Comité des négociations commerciales tenue le 19 janvier, à Genève, nous avons senti que tous les participants sont clairement déterminés à achever les négociations, reconnaissant qu'un accord est en vue et demeure possible. Autre signe encourageant, le président américain, M. Clinton, a récemment annoncé qu'il demandera une prorogation du pouvoir de négociation en vertu de la procédure accélérée.

J'ai souligné l'engagement du Canada envers cette ronde de négociations dans mes rencontres récentes avec le nouveau représentant au Commerce des États-Unis, M. Mickey Kantor. L'ambassadeur Kantor s'inquiétait du fait que la nouvelle Administration ait été injustement qualifiée de protectionniste. Mais si j'en juge notre rencontre, je crois que lui-même et son administration sont nettement en faveur d'un système commercial ouvert.

Le Canada ne peut qu'affecter marginalement le résultat des Négociations commerciales multilatérales, mais nous pouvons apporter une importante contribution dans les domaines de l'accès aux marchés, des règles commerciales et du renforcement de la compétitivité, par le biais de l'Accord de libre-échange nord-américain et ici même, sur notre propre marché.

Vous, exportateurs, connaissez les avantages de l'élimination des obstacles au commerce international. Mais en tant que gens d'affaires canadiens, vous connaissez aussi les avantages de l'élimination des obstacles au commerce interprovincial. Vous savez qu'un marché intérieur mieux intégré et plus ouvert améliorera la compétitivité industrielle.

Le Comité des ministres sur le commerce intérieur a discuté d'un plan d'action lorsqu'il s'est réuni à Toronto en décembre. Comme première étape, nous avons convenu de recommander à nos cabinets respectifs de lancer un grand processus de négociation. Notre objectif sera d'obtenir, d'ici le 30 juin 1994, un large accord prévoyant un marché intérieur plus ouvert et plus efficient. Comme je viens de vous le dire, cela nous rendra davantage capables d'exploiter les débouchés qui s'offrent sur les marchés nord-américains et dans le reste du monde.

Notre commerce avec le Mexique s'est déjà considérablement accru. Les intérêts commerciaux canadiens au Mexique ont atteint un niveau sans précédent en raison de l'importance que la négociation de l'ALENA a donnée à ce marché. Le gouvernement prend aussi des mesures pour vous aider à profiter des nouvelles possibilités ouvertes par notre nouveau partenaire nord-américain. Le mois dernier, par exemple, j'ai eu le plaisir